



Ministère de la Culture

Le Ministre

Paris, le 24 janvier 2020

Nos réf : TR/2020/D/1476/MBU

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année 2020, je souhaite vous présenter tous mes vœux de bonheur et d'épanouissement, dans votre vie professionnelle, mais aussi personnelle.

Je tiens à vous remercier de votre professionnalisme et de votre engagement constant au service de notre ministère. Il ne peut pas y avoir de politique culturelle sans femmes et hommes pour la construire et la porter.

Je souhaite partager avec vous les convictions qui guideront notre action tout au long de cette année, au cours de laquelle votre implication et votre mobilisation seront essentielles.

À l'origine de notre ministère, voici soixante ans, il y avait déjà une conviction. Celle que, dans le monde moderne, les arts et la culture sont le plus puissant moyen de relier l'humanité.

Cette conviction, qui fut celle d'André Malraux et de ses successeurs, est aussi la mienne. Elle n'a jamais été autant d'actualité. La culture comme levier d'émancipation, objet de partage, fenêtre vers l'universel est au fondement de la promesse républicaine qui nous unit. Donner aux Françaises et aux Français des raisons de se retrouver et d'être ensemble : telle est notre mission et notre responsabilité.

Je pense profondément qu'il n'y a pas de culture sans transmission et sans partage de celle-ci : sur tous les territoires, et auprès de tous les publics. Il ne suffit pas de proposer une offre culturelle. Encore faut-il susciter l'envie de culture et lui permettre de s'exprimer.

L'année 2020 sera, à ce titre, décisive et votre action déterminante.

Notre politique en faveur de la diffusion et de l'accès de toutes et tous aux arts et à la culture, sur tous les territoires, sera amplifiée. La création d'une direction dédiée à ces enjeux au sein de l'administration centrale sera un outil puissant au service de cette ambition.

Nous poursuivrons nos efforts pour que, d'ici deux ans, tous les enfants puissent bénéficier d'un parcours artistique et culturel durant leur scolarité.

Les dispositifs déployés l'an passé monteront encore en puissance. Je pense ici au Pass Culture qui donne la liberté aux jeunes de tracer leur propre chemin culturel et d'accéder à des propositions culturelles variées ; au plan Bibliothèque qui vise à faire de celles-ci de véritables lieux de ressource au service de tous ; aux Micro-Folies qui sont autant de nouveaux services culturels de proximité, notamment dans les territoires ruraux.

En parallèle, l'action de nos directions régionales des affaires culturelles et de nos directions des affaires culturelles en outre-mer a été confortée depuis le 1^{er} janvier : près d'une soixantaine de dispositifs jusqu'ici gérés en administration centrale sont déconcentrés.

Déconcentrer ne veut pas dire renoncer à une politique nationale. C'est même tout l'inverse : c'est reconnaître le travail des équipes sur le terrain, se rapprocher des Françaises et des Français, s'ouvrir davantage à la spécificité des territoires, au partenariat avec les collectivités territoriales.

Déconcentrer, c'est renforcer le lien avec les acteurs culturels au service du soutien à la création, de la protection du patrimoine, de la diffusion et de l'accès de toutes et tous aux arts et à la culture.

En 2020, nous serons résolument au service des artistes et des créateurs pour mieux assurer leur formation et leur insertion professionnelle, pour faciliter leur mobilité en France et à l'étranger, développer l'accueil dans des lieux de résidence, favoriser l'emploi et consolider leur régime social.

Le projet de loi « relatif à la communication audiovisuelle et à la souveraineté culturelle à l'ère numérique » permettra d'établir un cadre adapté à la télévision et à la radio du 21^{ème} siècle. Il poursuit l'ambition de développer la diversité, la créativité ainsi que le rayonnement de l'audiovisuel et du cinéma français. Il vise également à protéger les citoyens de certains excès du numérique et à leur offrir à tous, urbains ou ruraux, de l'hexagone ou d'outre-mer, un service plus proche et plus efficace : sujet majeur pour l'avenir de notre démocratie.

La place singulière de notre modèle culturel en Europe et dans le monde sera consolidée : en fédérant les industries culturelles et créatives au sein d'une « équipe France » unie et rassemblée et en valorisant nos savoir-faire à l'international.

2020 est une année charnière pour plusieurs projets d'envergure nationale que nous portons : la conservation et la restauration de Notre-Dame de Paris, la création du Centre national de la musique, celle de l'Établissement public du Mont-Saint-Michel, la réouverture de l'Hôtel de la Marine. Nous poursuivrons en parallèle de nombreux autres chantiers : comme celui de château de Villers-Cotterêts, dédié à la langue française et à la francophonie, ou celui de la Cité du théâtre aux Ateliers Berthier.

Dans toutes ses composantes, notre politique culturelle doit être résolument inclusive et responsable. Elle doit pleinement intégrer les grands enjeux sociétaux auxquels nous faisons face : participer à la transition écologique, lutter contre toutes les formes de discriminations, œuvrer en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour relever les défis qui s'offrent à nous, notre ministère achèvera en avril la démarche de transformation initiée l'an dernier. J'ai eu à cœur, dès mon arrivée, d'échanger avec vous et

d'écouter les préoccupations dont vous m'avez fait part. Cette démarche en est le fruit. Elle a donné lieu à plusieurs mois de réflexion collective.

Je veux ici saluer votre implication et la qualité de la concertation engagée avec vos représentants.

Pour construire une politique, il faut pouvoir échanger sereinement. Je suis ouvert à ce dialogue, il se prolongera dans les semaines qui viennent. C'est la raison pour laquelle il m'importe de partager avec chacun d'entre vous le sens de notre action.

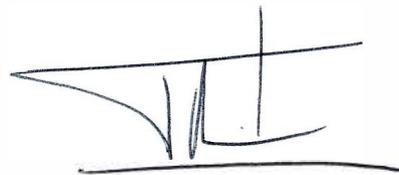
Pour réussir ensemble, pour renforcer l'impact de la politique culturelle dans la vie des Françaises et des Français en métropole et en outre-mer, notre mobilisation à toutes et tous est nécessaire, en administration centrale, dans les services déconcentrés, dans les services à compétence nationale et au sein des opérateurs. Vos métiers et votre expertise sont la force et la fierté de ce ministère, votre ministère.

Au service des artistes et des créateurs, des Françaises et des Français, il s'agit de rendre notre ministère plus fort, partout sur le territoire. Je sais pouvoir compter sur votre plein engagement et vous en remercie très chaleureusement.

Je vous souhaite de nouveau, à toutes et tous, une belle et heureuse année 2020.

Avec toute ma reconnaissance.

Bien sûrément.

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several vertical and horizontal strokes that form a unique, abstract representation of the name Franck Riestter.

Franck RIESTER